

REPUBLIQUE DU BENIN

-----&-----

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----&-----

DECRET N° 2010-007 DU 11 JANVIER 2010

Chargeant Monsieur **Joseph AHANHANZO**, Ministre de la Réforme Administrative et Institutionnelle de l'intérim de Monsieur **Victor P. TOPANOU**, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme, Porte-Parole du Gouvernement pour compter du **09 au 19 janvier 2010**.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- VU la loi n° 090-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- VU le décret n° 2009-260 du 12 juin 2009 portant composition du Gouvernement ;
- VU le décret n°2010-003 du 08 janvier 2010 chargeant Monsieur Pascal Irénée KOUPAKI, Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement, de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale de l'intérim du Président de la République du 08 janvier 2010 ;

DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du **09 au 19 janvier 2010**, Monsieur **Joseph AHANHANZO**, Ministre de la Réforme Administrative et Institutionnelle est chargé de l'intérim de Monsieur **Victor P. TOPANOU**, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme, Porte-Parole du Gouvernement, pendant son absence.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 11 janvier 2010

Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement absent,
Le Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement,
de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination
de l'Action Gouvernementale

Pascal Irénée KOUKAKI